

Annexe 1

Détail des Avantages Fidélité

Il est rappelé que les Magasins et Sites Internet Participants ne proposeront pas nécessairement les mêmes Avantages Fidélité pour les mêmes produits et au même moment. Lors de la diffusion des offres, il sera indiqué leur périmètre et leurs limites.

▪ **Les « Primes Fidélité » :**

L'adhésion aux Primes Fidélité est gratuite et réservée aux détenteurs de la Carte Carrefour / Carte PASS. L'adhésion peut se faire :

- sur le site www.carrefour.fr via la rubrique « Mes avantages Fidélité ».
- depuis l'application mobile Carrefour via la rubrique « Fidélité », application à télécharger gratuitement depuis l'App Store ou Google Play ou directement depuis le site carrefour disponible à l'adresse suivante <http://www.carrefour.fr/services/applis-mobile>.
- depuis des bornes disposées dans les magasins qui en sont équipées. La personne qui souhaite adhérer aux Primes doit se rendre dans la rubrique « Gérer mes Primes ».
- depuis le Carrefour Service Clients via le 0 980 980 007 (prix d'un appel local)
- via bulletin d'adhésion papier uniquement dans les magasins Carrefour Market et Carrefour Contact, l'adhésion via ce canal sera effective sous 3 semaines.

L'adhérent peut bénéficier des Primes Fidélité immédiatement en Drive et sous 48h dans nos magasins Carrefour, Carrefour Market, Market, Carrefour Contact, Carrefour City, Carrefour Express, Carrefour Montagne et Carrefour Bio, à l'exception de la Prime Marché qui n'est pas valable dans les Hypermarchés Carrefour.

Pour tout achat des produits listés au paragraphe suivant, l'adhérent bénéficie d'une remise créditée sur le Compte Fidélité de 10% en présentant sa Carte Carrefour **OU** de 15% en réglant au comptant ou à crédit avec sa Carte Pass rattachée au Programme de Fidélité Carrefour. Il est précisé que les deux types de remise (10% ou 15%) ne sont pas cumulables.

Les produits concernés par les avantages des Primes Fidélité sont les suivants :

- **Prime Bio** : tous les jours sur tous les produits de la marque Carrefour Bio et Carrefour Soft Bio.
- **Prime Famille** : tous les jours sur les produits Carrefour, constituant les meilleures ventes de chaque rayon de produits de grande consommation.
> Voir liste des produits éligibles à l'accueil de vos magasins Carrefour ou sur Carrefour.fr via le lien suivant : <http://static.carrefour.fr/static/cfr/C4FR/2021/01-janvier/primas-fidelites/prime-famille-liste-produits.pdf>
- **Prime Marché** : Tous les jours sur tous les produits du rayon Fruits et Légumes (hors produits réfrigérés, surgelés, conserves, fruits et légumes secs) exclusivement dans vos magasins à enseigne Carrefour Market, Market, Contact, City, Express, Montagne et leur Drive.
- **Prime Promo +** :
> des offres via coupons personnalisés en magasin, sur Carrefour.fr ou via l'application Carrefour
> L'accès à la plate-forme Challenge Fid' proposant des challenges personnalisés sur des produits

de grandes marques à découvrir en magasin, sur Carrefour.fr ou via l'application Carrefour. (voir Annexe 2)

ATTENTION :

- Les Primes Bio, Famille et Marché ne se cumulent pas avec les promotions en cours.
 - La Prime Marché est non cumulable avec tous les produits présents en catalogue.
 - Les Primes Bio, Famille, et Marché ne se cumulent pas entre elles (Ex : si un produit bénéficie à la fois de la Prime Bio et de la Prime Famille, une seule réduction sera automatiquement créditée sur le Compte de Fidélité). Les produits emballés sur place sont exclus des Primes Fidélité (Primes BIO et Famille impactées) pour les magasins Contact, City, Montagne, Express et Carrefour BIO. Seules les marques listées ci-dessus sont concernées par les Primes Fidélité. Sont notamment exclus les produits de marque « Reflets de France » ou « Filière Qualité Carrefour ».
 - Concernant nos magasins de proximité - Carrefour Contact, Carrefour City, Carrefour Express : le client adhérent à la Prime Marché mais non adhérent à la Prime Bio ne pourra pas bénéficier des 10% sur les produits de marque Carrefour Bio. Il devra s'inscrire à la Prime Bio pour bénéficier des avantages en lien avec cette marque.
- **Les « Réductions Fidélité Classique »** : L'adhérent pourra bénéficier de réductions sur des produits ou des lots de produits (identiques ou différents) signalés en magasin ou sur les sites internet, par des affichettes, **et/ou** dans les catalogues ou par tout autre moyen. Ces réductions sont créditées sur le Compte Fidélité Carrefour de l'adhérent.

Les «Réductions Fidélité Classique» sont **limitées**, par offre et par foyer, à **six (6)** produits dans les magasins à enseigne Carrefour, Carrefour Market, Market, Carrefour drive, Carrefour Market drive et Carrefour Livré Chez Vous sauf :

- pour les boissons alcoolisées : trois (3) produits (*hors : bières, cidres, vins et champagnes qui sont limités à six (6)*),
- les offres de téléphonie mobile Carrefour Mobile : 5 packs,
- les autres offres de téléphonie mobile : 2 packs.

Les «Réductions Fidélité Classique» sont **limitées**, par offre et par foyer, à **cinq (5)** produits dans les magasins à enseignes Carrefour City, Carrefour Contact, Carrefour Express et Carrefour Montagne.

Pour certaines « Réductions Fidélité Classique», une limite par produit, pendant la période de l'offre et par foyer peut être différente. De même, pour l'achat de plusieurs produits (quelque soit la variété, parfum, modèle...) figurant dans une même offre, le remboursement pourra être effectué dans la limite indiquée sur le support publicitaire.

- **Les « Coupons Fidélité »** : L'adhérent pourra se voir attribuer un Coupon Fidélité dans son espace personnel carrefour.fr, dans son application mobile Carrefour, à son domicile ou lors d'un passage en caisse et sur présentation de sa Carte Carrefour ou de sa Carte PASS. Les coupons digitaux proposés dans son espace personnel carrefour.fr et dans son application mobile pourront être imprimés, ou chargés directement dans sa Carte Carrefour de manière dématérialisée. En échange de ce Coupon Fidélité en caisse et sur présentation de sa Carte Carrefour ou de paiement avec sa Carte PASS, l'adhérent bénéficiera de la réduction correspondante. Dans le cas d'un coupon chargé dans la Carte Carrefour, la présentation de ladite Carte en caisse permettra à l'adhérent de bénéficier de la réduction correspondante. En fonction de l'offre proposée, et sous réserve que le Coupon Fidélité soit présenté pendant la durée de validité indiquée sur ce dernier, la réduction figurant sur ce coupon sera soit déduite

immédiatement de son ticket de caisse, soit créditée sur son Compte Fidélité Carrefour. Le Coupon Fidélité précise également le ou les magasins dans lequel il peut être utilisé. Il ne sera accepté qu'un seul Coupon Fidélité par offre. La reproduction des Coupons Fidélité est interdite : aucune photocopie ne sera acceptée. Les coupons chargés dans la Carte Carrefour seront inactivés après leur utilisation.

Seuls les magasins Carrefour, Carrefour Market, Market, Carrefour City, Carrefour Contact, Carrefour Montagne et Carrefour Bio proposent cet Avantage Fidélité.

Les coupons digitaux ne sont pas utilisables dans les enseignes Carrefour City, Carrefour Contact, Carrefour Express, Carrefour Montagne et Carrefour Bio.

- **Les Réductions Fidélité « Journées Carte PASS »** : 3 euros sont crédités sur le Compte Fidélité Carrefour de l'adhérent par tranche de 60 euros d'achats de produits alimentaires et/ou non alimentaires, dans la limite de 399 euros crédités maximum par « Journée Carte Pass ». L'offre s'applique sur le montant payé avec la Carte PASS lors d'un même passage en caisse (aucun cumul des montants payés lors de plusieurs passages en caisse, lors d'une même journée, ne sera effectué). Les tranches d'achat de 60 euros se calculent sur le total net du ticket, c'est-à-dire après déduction des remises immédiates.

Sont concernés par cette offre les produits proposés uniquement par les magasins Carrefour (à l'exception des Cartes Cadeaux Carrefour). Ne sont donc pas concernés le carburant, l'Espace Voyages, la Billetterie Spectacles, les Assurances, les Services Financiers, la Vidange et soins auto, les stations autoroute Carrefour. Les magasins qui proposent une « Journée Carte PASS » ainsi que le jour de la semaine où se déroule cette « Journée Carte PASS » sont indiqués en *annexe I*.

Seuls les magasins à enseigne Carrefour proposent cet Avantage Fidélité.

- **Les « Réductions sur les ampoules »** : L'adhérent pourra bénéficier d'une remise immédiate de 0,50€ par lampe LED de classe A++ dont la durée de vie est supérieure (>) ou égale (=) à 15 000 heures, d'une tension supérieure ou égale à 230 V, d'un flux lumineux supérieur ou égal à 250 lumens, de culot de type E27 ou E14 ou B22, d'une température de couleur comprise entre 2 500 et 4 500 kelvins et de risque « 0 » selon la norme NF EN 62 471. **Seuls les magasins à enseigne Carrefour proposent cet Avantage Fidélité. La liste des magasins participants est disponible sur le site www.carrefour.fr.**